

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL RELATIF AU CONCOURS ARCHITECTURAL
N° 532/2025/INCUB-MR-MOEA**

Objet : Étude architecturale et suivi des travaux de construction et d'équipement d'un centre d'incubation des projets des jeunes entrepreneurs sis à l'arrondissement de Moulay Rachid

-----*

1. Maître d'ouvrage : Société CASABLANCA AMÉNAGEMENT S.A.
2. Date d'ouverture des plis : Jeudi 20 mars 2025 à 11h00
3. Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA
4. Journaux ayant publié l'avis de publicité :
 - Journal n° 1 : AL AKHBAR, Édition du 07/02/2025
 - Journal n° 2 : L'ÉCONOMISTE, Édition du 07/02/2025
5. Sites électroniques de publication de l'avis de publicité :
 - Portail Marocain des Marchés Publics, le 07/02/2025
 - Site web de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT, le 07/02/2025
6. Liste des candidats ayant déposé un pli :

Code des architectes	Identité des architectes
1	BENJELLOUN ARABI Med CHAKIB Architecte
2	ARCHI SBAI
3	Groupement ARCHIBS-ARCHI NOBLE
4	SAYERH ARCHI CONCEPT SARL
5	Mohammed Amine AHLAFI Architecte
6	Groupement JHK ARCHITECTES-ATELIER KHATTABI
7	Groupement Chakib BENABDELLAH-NASSIMA REDA

7. Liste des candidats évincés à l'issue de l'ouverture des emballages :
 - ✓ Néant
8. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des Projets :
 1. BENJELLOUN ARABI Med CHAKIB Architecte
 2. Mohammed Amine AHLAFI Architecte

9. Liste des candidats admissibles sans réserve :

Code des architectes	Identité des architectes
1	ARCHI SBAI
2	Groupement ARCHIBS-ARCHI NOBLE
3	SAYERH ARCHI CONCEPT SARL
4	Groupement JHK ARCHITECTES-ATELIER KHATTABI
5	Groupement Chakib BENABDELLAH-NASSIMA REDA

10. Liste des candidats admissibles avec réserve :

✓ Néant

11. Taux des honoraires mentionné sur les actes d'engagements :

Code des architectes	Identité des architectes	Taux d'honoraires en % HT
1	ARCHI SBAI	5,00%
2	Groupement ARCHIBS-ARCHI NOBLE	4,50%
3	SAYERH ARCHI CONCEPT SARL	4,20%
4	Groupement JHK ARCHITECTES-ATELIER KHATTABI	5,50%
5	Groupement Chakib BENABDELLAH-NASSIMA REDA	4,50%

12. Classement des architectes en fonction de l'offre la plus avantageuse :

Classement	Architectes	Primes accordées en DHS TTC
1	ARCHI SBAI	40.000,00
2	Groupement ARCHIBS-ARCHI NOBLE	30.000,00
3	Groupement Chakib BENABDELLAH-NASSIMA REDA	15.000,00
4	SAYERH ARCHI CONCEPT SARL	10.000,00

13. Architecte retenu :

Architecte retenu	Taux d'honoraires en % (HT)
ARCHI SBAI	5,00%

14. Justification du choix de l'architecte :

✓ L'Architecte ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

15. Date d'achèvement des travaux du Jury : 29/04/2025

Fait à Casablanca, le 30/04/2025

Signé : Le Directeur Général

Driss MOULAY RCHID

